

coolregion

Climatisation et efficacité énergétique

Lettre d'information n°7 – Novembre 2008

Le guide Coolregion sur le confort d'été dans les maisons de retraites est paru

Les principales préconisations sur les neuf issues des travaux menés depuis deux ans ont été réunies dans un guide de recommandation pour les maîtres d'ouvrages de maisons de retraites. Ce guide traite à la fois du neuf et de l'existant.

Pour les projets neufs, il reprend le travail mené avec l'Agence Locale de l'Energie du Grand Lyon et Terre Eco sur le projet de Neuville et sur les projets isérois de Pluralis avec l'AGEDEN, L'Agence Locale de l'Energie de Grenoble et quelques bureaux d'études. Il comprend entre autres un tableau de bord destiné aux maîtres d'ouvrage pour suivre la construction d'un bâtiment. Pour chacune des grandes phases Programme, Avant-Projet, Travaux, des recommandations sont données avec, en regard, une exigence finale quantifiée conseillée. Le tableau définit des lignes directrices et des objectifs plus que des moyens pour les atteindre.

Le tableau peut être utilisé :

- par le programmiste lors de la première phase pour prendre en compte le confort d'été dès le début du projet.
- lors de la phase concours, en demandant aux candidats une réponse sur chaque ligne du tableau (dernière colonne), qui aide alors à comparer les propositions,
- par l'équipe conceptrice pour la deuxième phase,
- par les équipes de maîtrise d'œuvre en phase travaux.

En ce qui concerne la rénovation, il reprend les enseignements apportés par les audits menés par le Conseil Général du Rhône et Inddigo.

Le guide a été imprimé en 1500 exemplaires et déjà largement distribué entre autres à tous les établissements du Rhône par le Conseil Général.

Atelier rafraîchissement du 13 novembre

RhôneAlpénergie Environnement a organisé en novembre, dans le cadre du projet Coolregion, un atelier sur les systèmes alternatifs de rafraîchissement.

La première intervention de Patrick Caceres (ALTIS) a porté sur le rafraîchissement adiabatique. Il ressort de la présentation que la technique du rafraîchissement adiabatique mérite que l'on s'y intéresse. Elle consiste simplement à humidifier l'air entrant d'un bâtiment, générant ainsi une évaporation qui produit du froid. En Rhône-Alpes, l'humidité de l'air est suffisamment basse en moyenne et un gain de 8 à 10°C peut être obtenu sur la température de l'air. Elle présente l'intérêt d'une grande simplicité, d'une faible consommation d'électricité, d'un entretien réduit et d'un faible coût d'investissement. Cette solution est bien adaptée pour les grands volumes notamment dans l'industrie et en particulier pour les besoins spécifiques d'air humide (meubles, plantes...). Elle s'installe en particulier facilement en parallèle de rooftops. La technique est limitée par un fonctionnement en air « perdu » incompatible avec le double flux. En tertiaire, les premiers projets commencent à voir le jour avec une ventilation par les plenums. A suivre....

Dans un deuxième temps, Bruno Georges (ITF) a rappelé les moyens de prévention des besoins de rafraîchissement avant de présenter le système de rafraîchissement sur eau de nappe. Il est ainsi revenu sur les fondamentaux que sont :

- la réduction des besoins : protection solaire des bâtiments, inertie, perméabilité à l'air, gains internes
- l'adaptation des cultures : confort, adaptabilité des systèmes
- les techniques de production et distribution de froid

La présentation s'est terminée avec le principe du rafraîchissement sur eau de nappe, les contraintes réglementaires (autorisations...) auxquelles il est soumis, les précautions relatives au site, les précautions techniques et le détail de quelques exemples de projets notamment sur Lyon.

Des débats intéressants ont eu lieu après chaque intervention et ont permis de préciser quelques points spécifiques.

Bravo à tous ces intervenants et merci aux participants de cette demi-journée technique.

Présentations au groupe de Rhône et au Sigerly

Le travail effectué dans le programme Coolregion et en particulier les audits de maisons de retraite menés par le Conseil Général du Rhône ont été présentés au Comité Départemental URE du Rhône animé par l'Agence Locale de l'Energie du Grand Lyon et dans une assemblée générale du Sigerly en novembre.

Suivi du projet de Neuville

Le 27 octobre Rhônalénergie-Environnement a participé à la commission technique du projet de reconstruction de l'hôpital intercommunal de Neuville-sur-Saône. Quatre propositions ont été étudiées. Des questions ont ensuite été adressées aux équipes pour les données manquantes, notamment par rapport au tableau de bord sur le confort d'été.

N'hésitez pas à transmettre cette lettre à vos connaissances

Si vous souhaitez avoir des précisions sur le programme ou ses actions, être associé au groupe régional ou au groupe sur les maisons de retraite, n'hésitez pas à nous contacter :

Rhônalénergie-Environnement Téléphone : 04 78 37 29 14
Laurent CHANUSSOT laurent.chanussot@raee.org
Noémie POIZE noemie.poize@raee.org

Le contenu de cette lettre électronique n'engage que la responsabilité de son auteur et ne représente pas l'opinion de la Communauté européenne. La Commission européenne n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y figurent.